



## SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11  
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : [syndicat.cgt@ville-nice.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-nice.fr) Site internet : [cgtnmca.fr](http://cgtnmca.fr) Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice le 17 octobre 2019,

Madame la Directrice générale  
Du CCAS de la Ville de Nice

### Objet : Résidence Sainte Catherine

Madame la Directrice générale,

Depuis juillet 2018, le Centre Communal d'Action Sociale dispose d'une résidence de 47 places (20 femmes et 27 enfants), dédiée aux femmes en difficulté et/ou victimes de violences, permettant ainsi un accompagnement social et/ou psychologique, pour une durée de 18 à 24 mois.

L'objectif de cette résidence est de favoriser l'autonomie des bénéficiaires et de leur permettre d'accéder à un logement.

Cependant, il semblerait à ce jour que le statut de la résidence Ste Catherine risque d'être modifié afin de pérenniser son financement.

Plusieurs pistes sont actuellement à l'étude :

- La modification du CHRS De Alberti en CHRS diffus viendrait occuper 4 logements ( 10 places) sur la Résidence Sainte-Catherine, réduisant de fait le nombre de personnes accueillies ;
- La transformation des modalités d'accompagnement, en introduisant le dispositif d'Accompagnement Dans et Vers le Logement ( A.D.V.L) conduirait à réduire de manière significative la durée de prise en charge des femmes et des familles de la résidence Ste Catherine. La durée d'hébergement passerait alors de 6 à 9 mois avec ce nouveau modèle d'accompagnement.

Ces évolutions suscitent des inquiétudes sur l'orientation du travail social auprès de publics déjà fragilisés.

Pour le syndicat CGT NMCA, cette situation est alarmante. La démarche et la mise en œuvre du projet initial de la résidence Ste Catherine et le travail des agents depuis son ouverture seraient totalement remis en cause.

Aussi, nous vous demandons, la mise en place d'un groupe de travail sur l'avenir de la résidence.

Nous vous prions, Madame la Directrice Générale, d'agréer nos salutations distinguées.

p/o le syndicat CGT  
le coordinateur CCAS  
Andrew RENAULT

